

QUESTIONS SUR L'ACTUALITE

Questions sur l'actualité
8 septembre 2011

Editorialiste : Dr Yves Ekoué AMAÏZO,
Radio : Africa numéro 1



A retenir

- ✓ Fillon promet la rigueur après une période de laxisme budgétaire
- ✓ Absence de marge de manœuvre économique de la France
- ✓ Inégalité devant la rigueur : entre « indignez-vous » et dégage ?
- ✓ Dévaluation du FCFA ?
- ✓ Vers une rareté du crédit bancaire en Afrique

Thème en gestation

- ◆ Rigueur en France : Douleur en Afrique ?
- ◆ Lybie, vache à lait de l'Occident ?
- ◆ Afrique : Mauvaise prevision pour 2011 ?
- ◆ Diaspora africaine et transfert d'argent

Rigueur en France : quelles conséquences en Afrique ?

Après moult tergiversations et euphémisme, le Premier ministre français François Fillon confirme la rigueur et l'austérité en 3 mots : *plus d'efforts, plus de responsabilité, et moins de dépenses* ».

Cette obligation de « rigueur budgétaire » en France pose un autre problème : pourquoi n'y-t-il pas eu de rigueur auparavant ? Pire, est-ce que c'est le trop grand laxisme vis-à-vis des catégories les plus aisées de France qui a fait fondre comme neige la « marge de manœuvre économique et budgétaire » de la France ? Si oui, alors il y a eu mauvaise gouvernance et les électeurs pourraient s'en souvenir.

Les marges économiques, notamment ceux des pays Africains francophones sont régulièrement

transférés vers la France, via le Trésor français (compte d'opération en zone franc). Cela explique pourquoi l'Africain moyen ne connaît que la rigueur. Pourtant, la plupart des dirigeants africains semblent défendre d'abord les intérêts étrangers, avant ceux de leurs peuples. Inégalité rime-t-elle avec rigueur ? Oui ! Cette inégalité fonde en partie le printemps arabe. Toute soif de « liberté » et « d'égalité » du citoyen devant l'impôt s'accompagne d'un « indignez-vous » en France, d'un « dégage » dans les pays africains.

Mais c'est que le déficit lui ne « dégage » pas aussi vite et peut conduire à une dévaluation du Franc CFA ! Tout le problème est de savoir quand ?

----+~+@+~+----

En effet, dévaluer de 50 % le FCFA, c'est multiplier l'aide française par deux ! C'est aussi doubler les dettes africaines envers la France, les fameuses créances de la dépendance. En fait, il s'agit d'une usurpation partielle des richesses et du travail des Africains quand la corruption ne fait pas le reste. Mais combien de chefs d'Etat de la zone francophone pourront s'y opposer sans perdre leur pouvoir ? Le droit d'ingérence de la France, permet en « outrepassant » la résolution de l'ONU, de s'approprier en partie les

biens des Africains.

En vérité, la rigueur va toucher les banques et donc réduire l'accès au crédit dans la zone franc. Les pays émergents pourraient servir peut-être de porte de secours. Mais rien n'est moins sûr. L'Afrique doit apprendre à investir dans les capacités productives et dans l'innovation tout en se méfiant de ceux empochent les fruits de la spéculation financière et refusent d'investir pour créer des emplois. YEA.



Contact Africa1.com
+33 1 55 07 58 07/01

E-mail:

info@africa1.com
yeamaizo@amaizo.info

Questions sur l'actualité

Questions sur l'actualité

Une rubrique qui offre une réponse à chaud des Africains aux Africains.

Cette chronique afrocentrique permet aux auditeurs d'envoyer leur question à la rédaction afin d'apporter des éclairages différents, assurément différent de occidental-centrisme ambiant.



Interdépendance africaine ?

www.amaizo.info